Grâce à la représentation parlementaire, fondée sur «une constitution semblable en principe à celle du Royaume-Uni», le peuple du Canada élit ses députés, dont chacun a son affiliation politique qui a été indiquée dans chaque cas au tableau 10. Les élections générales permettent donc au corps électoral de décider, non seulement lequel parmi les chefs de partis politiques aura la charge de former le nouveau gouvernement, mais aussi quel parti constituera l'Opposition officielle. L'opposition loyale de Sa Majesté joue un rôle essentiel dans les constitutions qui ont à leur base le système parlementaire britannique. En effet, il lui revient d'opposer ou de critiquer pendant les débats la politique du gouvernement au pouvoir, élément toujours indispensable à la bonne conduite de la chose publique. C'est dans la tradition bien établie, source d'institutions telles que le cabinet et les fonctions du premier ministre, qu'il faut chercher les origines de l'Opposition officielle. Si le poste de chef de l'opposition ne recoit aucune sanction dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il a cependant été reconnu par le Parlement du Canada dans un statut de 1905 intitulé «Loi sur le Sénat et la Chambre des communes» (S.C. 1905, chap. 43, art. 2) qui alloue une indemnité de session supplémentaire «au député qui occupe le poste de chef de l'opposition à la Chambre des communes»

10.—Districts électoraux, votants inscrits et votes déposés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes aux vingt-quatrièmes élections générales (31 mars 1958), au 31 janvier 1962 (revision).

Orateur		L'hon. Roland Michener
Premier ministre		Le très hon. John George Diefenbaker
Chef de l'opposition	**********	L'hon. LESTER B. PEARSON
Greffier des Communes		Léon-J. Raymond

Nora.—Le scrutin est résumé par province au tableau 12, p. 75. Les chefs de parti sont marqués d'un astérisque (*). Ces renseignements, excepté la population des circonscriptions, proviennent du Directeur général des élections. L'indication du parti n'est pas officielle. C.P.=Conservateur progressiste; Lib.=Libéral; C.C.F.=Fédération du Commonwealth coopératif; L.T.=Libéral travailliste.

•							
Province et district électoral	Population, recensement de 1956	Votants inscrits	Total des votes	Total réuni par le député	Nom du député	Adresse postale	Parti
Terre-Neuve (7 députés) Bonavista-Twillingate. Burin-Burgeo. Grand Falls-White Bay-Labrador. Humber-St-George's. Saint-Jean-Est Trinité-Conception.	48,354 46,362 71,416 64,683 66,132 62,921 55,206	24,349 21,624 35,034 29,101 33,998 32,947 27,725	18, 117 16, 318 26, 649 23, 924 27, 585 26, 706 21, 629	11,360 16,328 13,468 17,894 15,953	L'hon. J. W. Pickersgill C. W. Carter. C. R. Granger. H. M. Batten. J. A. McGrath. L'hon, W. J. Browne. J. R. Tucker.	St-Jean St-Jean Corner-Brook St-Jean St-Jean	Lib. Lib. Lib. C.P. C.P.
Île-du-Prince-Édouard (4 députés) Kings Prince Queens	38,007	9,956 19,314 24,930	8,965 17,383 42,954	10.444	J. A. Macdonald ¹ O. H. Phillips L'hon, J. A. MacLean H. Macquarrie	Alberton Beaton's Mills	C.P. C.P. C.P. C.P.
(12 députés) Antigonish- Guysborough. Cap-Breton-Nord et Victoria. Cap-Breton-Sud Colchester-Hants Cumberland. Digby-Annapolis-Kings	59,529 39,598	14,757 24,283 43,879 33,298 22,688 39,163	12,662 20,841 38,740 28,831 19,017 33,621	12,046 17,636 15,653 11,379	C. O'LEARY	Sydney Mines Glace Bay Truro Amherst	C.P. C.P. C.P. C.P.

Décédé le 4 janv. 1961; voir l'élection complémentaire au tableau 11.